



souscription d une assistante depannage edf

Par **ates**, le **06/05/2022** à **16:53**

bonjour

j ai souscrit un contrat edf pro .le conseille que j ai eu au telephone m a propose 5 mois pour l assistance depannage .biensur l acces internet a mon c'est fait apres le delais de recreation .

3 mois apres je vois que je suis facture 45.90 euros par mois.

je fais une reclamation en demandant que l'enregistrement vocaux que j ai eu avec le conseille soit ecoute pour justife mes propos.

quels sont mes recours pour annules les factures en cours et l 'abonnement .

merci d avance

Par **jodelariege**, le **06/05/2022** à **19:39**

bonsoir

n'avez vous pas oublié des mots? je comprends ,peut etre à tord ,que vous deviez avoir 5 mois gratuits? on pourra toujours vous répondre qu'on ne garde pas les enregistrements vocaux si longtemps

lisez votre contrat pour voir les conditions de résiliation du contrat